



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ____/____/____

Dossier complet le : ____/____/____

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Projet de réhabilitation du port des Capucins (La Ciotat)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

Raison sociale

Collectivité territoriale

N° SIRET

2 0 0 0 5 4 8 0 7 0 0 0 1 7

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

VASSAL

Prénom(s)

Martine

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
11. Travaux, ouvrages et aménagements en zone côtière. b) Reconstruction d'ouvrages ou aménagements côtiers existants.	Travaux de restructuration et de sécurisation de la digue de protection Est et réhabilitation et mise aux normes de l'aire de carénage. Le projet est soumis à déclaration en application des articles L. 214-1 à L. 214-3 du code de l'environnement (rubriques IOTA n° 4.1.2.0 - Travaux en contact avec le milieu marin)

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Les opérations envisagées sont localisées au niveau de la digue de protection Est et de l'aire technique du port des Capucins.

Les travaux comprennent :

- La réparation et la sécurisation de la digue
- La réhabilitation et la mise aux normes des installations de l'aire de carénage.

Les opérations ne prévoient aucune modification d'emprise des ouvrages portuaires.

4.2 Objectifs du projet

Le port des Capucins est particulièrement exposé à la houle de secteur Sud-Est. Lors de la visite de terrain réalisée en octobre 2022, la carapace de la digue Est présentait des espaces importants ainsi qu'une forte désorganisation. De plus, un affouillement a été observé sur la partie Sud de la digue. Les opérations envisagées au niveau de la digue Est consistent en la remise en état et la sécurisation de la digue Est. L'opération de réparation de la digue a un caractère d'urgence.

Les travaux prévoient également la réhabilitation de l'aire technique. Le port des Capucins est localisé dans l'aire marine adjacente du Parc National des Calanques. Le port dispose d'une aire technique équipée d'un treuil électrique adaptée aux petites unités présentes dans le port. Le port des Capucins accueille exclusivement des bateaux dits de tradition à coque en bois ou « pointus marseillais ». Actuellement, l'aire de carénage ne comporte aucun dispositif de récupération et de prétraitement des eaux de carénage. L'ajout d'un système de récupération des eaux de carénage et d'une unité de prétraitement permettra de finaliser cet ensemble d'équipements. Les travaux envisagés prévoient la mise en place d'une unité de traitement des eaux de carénage et son raccordement au réseau d'assainissement de la Ville.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Réfection de la digue Est

Les travaux envisagés sur la digue Est correspondent au comblement de l'affouillement sous la digue sur la partie Sud et à la reprise et le réagencement des enrochements du musoir.

Les travaux de réparation de la digue seront principalement effectués par voie nautique à partir d'une barge équipée d'une pelle hydraulique munie d'un grappin. Seule l'opération de comblement de l'affouillement sous la digue pourra être réalisée par voie terrestre à partir de la petite plage au Sud du port.

Une reconnaissance sera effectuée en amont des travaux en plongée sous-marine par un biologiste afin de localiser les espèces remarquables sur les blocs immergés. Durant les travaux une attention particulière sera portée sur la présence de l'espèce remarquable *Cystoseira* sp.. En cas de présence, le bloc sera immédiatement réimmergé et repositionné à sa position d'origine.

Réhabilitation de l'aire de carénage

Les opérations envisagées correspondent à des travaux de mise aux normes des installations et ne prévoient aucune modification d'emprise des ouvrages. Les travaux envisagés comprennent le réaménagement de l'aire de carénage, la réfection des réseaux enterrés, la mise en oeuvre d'une unité de traitement des eaux de carénage (UTC) et son raccordement au réseau collectif d'assainissement de la ville.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Réfection de la digue Est

Les digues du port feront l'objet d'un contrôle régulier avec un contrôle renforcé suite aux événements de tempêtes. Il n'est pas prévu d'opération de maintenance ou d'entretien à court et moyen terme.

Réhabilitation de l'aire de carénage

Les principales mesures de protection de l'environnement durant l'exploitation des nouvelles installations sont les suivantes :

Procédure d'utilisation de l'aire de carénage :

- Lavage d'1 seul bateau de 3 à 5 m en simultané,
- Utilisation d'1 seul jet haute-pression (débit 1 m³/h),
- Nettoyage de l'aire de carénage à l'issue de chaque opération de carénage.
- Maintenance et entretien des équipements de l'aire carénage :
- Maintenance et surveillance des capteurs de détection de l'unité de traitement des eaux;
- Contrat avec une entreprise spécialisée pour vider et évacuer les boues et les hydrocarbures de l'UTC.
- Les nouveaux ouvrages feront l'objet de nettoyage régulier. Il n'est pas prévu d'opération de maintenance ou d'entretien à court et moyen terme.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Dossier de déclaration d'antériorité
- Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau
- Evaluation des incidences au titre de Natura 2000

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Aire de carénage (surface à terre) Digue Est	100 m ² discontinu sur environ 50 ml

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : Port des Capucins

Localité : La Ciotat

Code postal : 1 3 6 0 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 5 ° 3 6 ' 4 7 " 0 Lat. : 4 3 ° 1 0 ' 5 0 " 1

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

SCOT : Schéma de cohérence territoriale Aix-Marseille-Provence
PLUi Commune La Ciotat

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A environ 350 m de la ZNIEFF Marine de type II "Baies de La Ciotat et des Lecques" (93M000049) A environ 2 km de la ZNIEFF Marine de type I "Ile Verte" (93M000038) et de la ZNIEFF Terrestre de type II "Ile Verte" (930020211)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de La Ciotat
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aire marine adjacente du Parc National des Calanques (FR3400010)

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le port des Capucins est situé dans le périmètre de monuments historiques : - A environ 500 m de la Chapelle des Pénitents Bleus - A environ 400 m du Cinéma théâtre Eden Concert
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A 150 m de la ZSC FR9301998 "Baie de la Ciotat" A 1,5 km de la ZSC FR9301602 "Calanques et îles marseillaises - Cap Canaille et massif du Grand Caunet" A 5 km de la ZSC FR9301609 "La pointe Fauconnière"
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux de réfection de la digue Est seront essentiellement réalisés hors de l'eau. Des mesures de protection de l'environnement seront mises en œuvre durant les travaux. Les travaux envisagés sur l'aire technique sont essentiellement terrestres. En exploitation, le projet aura un impact positif sur le milieu aquatique marin et les biocénoses marines. La mise en oeuvre des dispositifs de traitement des eaux de l'aire de carénage améliorera sensiblement la qualité des eaux portuaires.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans les limites administratives du port des Capucins. Des mesures de protection de l'environnement seront mises en oeuvre durant les travaux pour éviter la dégradation de l'habitat prioritaire « herbier à posidonies » présent au large du port des Capucins à environ 40 m de la passe d'entrée et limiter les perturbations de la faune marine (notamment la tortue Couanne et le Grand Dauphin).
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les opérations envisagées correspondent à la mise aux normes des installations et ne prévoient aucune modification d'emprise des ouvrages.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase de travaux les nuisances sonores (sous-marines) seront limitées. Les travaux essentiellement terrestres sont de courte durée. En exploitation il n'y aura pas de modification par rapport à l'existant.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase de travaux les vibrations (sous-marines) seront limitées. Les travaux essentiellement terrestres sont de courte durée. En exploitation, le projet n'induera aucune vibration.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La mise au norme de l'aire de carénage permettra de traiter les eaux issues des opérations de nettoyage des bateaux et d'améliorer la qualité des eaux portuaires.
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

- Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Les incidences du projet sur l'environnement sont détaillés en annexe 8.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Les mesures de protection de l'environnement et de la santé humaine sont précisées en annexe 8.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Considérant les objectifs du projet visant à sécuriser les ouvrages portuaires et à améliorer la qualité du milieu marin.

Considérant que le projet doit faire l'objet d'un dossier d'incidences sur les milieux aquatiques au titre de la loi sur l'eau, d'une évaluation des incidences sur les sites Natura 2000.

Considérant les mesures de protection environnementale envisagées pour préserver la qualité du milieu aquatique, la biodiversité et les activités humaines lors des travaux de réhabilitation du port des Capucins.

Nous estimons le projet pourrait être dispensé d'une évaluation environnementale qui n'apporterait pas plus d'informations concrètes et objectives.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 8 : Evaluation simplifiée des incidences du projet sur les sites Natura 2000	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom VASSAL

Prénom MARTINE

Qualité du signataire Présidente de la Métropole Aix Marseille Provence

À Marseille

Fait le 27/04/2023



Signature du (des) demandeur(s)

